



Paris, le 29 octobre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le décès de Rémi FRAISSE est un drame et les organisations signataires du présent communiqué respectent le deuil de ses proches.

Le SCPN, l'UNSA-Officiers, l'UNSA-Police et le SNPPS, membres de la FASMI, entendent toutefois appeler à la responsabilité et à la raison ceux qui, depuis quelques heures, exploitent cet événement tragique, et assèment pour vérité le fait que les forces de l'ordre utilisent en France des "armes de guerre", sans autre précision ni distinction, dans une forme de répression aveugle contre des manifestants pacifiques.

Plusieurs enquêtes ont été initiées, administratives et judiciaires, et il convient d'en attendre les conclusions avant tout commentaire hâtif et imprécis.

Nous tenons à rappeler que l'emploi d'armes spécifiques par les forces de police et de gendarmerie en maintien de l'ordre obéit à des cadres clairement définis par la loi. Face à des situations d'une extrême violence, le recours à des moyens adaptés se révèle absolument nécessaire pour rétablir l'ordre comme pour protéger l'intégrité physique des policiers et gendarmes.

Les syndicats signataires prennent acte de la décision ministérielle de suspension momentanée d'utilisation des grenades (de type GLI, GI et offensive).

Cette mesure ne peut cependant avoir qu'un caractère temporaire, le temps de l'enquête.

Il est fondamental que les forces de l'ordre, policiers comme gendarmes, ne soient pas privées durablement de tous les moyens adaptés à leurs difficiles missions alors qu'ils doivent faire face à des comportements extrêmement violents d'individus qui ont fait la démonstration, de manière régulière et répétée, de leur volonté de détruire tout symbole d'autorité et de s'en prendre aux représentants de l'Etat.

Contacts

Céline BERTHON : 06.09.68.80.89 ; celine.berthon@le-scpn.fr
Luc LARCHER : 06.88.08.61.01 ; cdt.crs4@mobileemail.vodafone.fr
Philippe CAPON : 06.33.01.02.51 ; philippe.capon.sg@orange.fr